

**CEREMONIE D'OUVERTURE DE L'ATELIER DE  
RENFORCEMENT DES CAPACITES DES  
TRAVAILLEURS SOCIAUX SUR LES PIRES FORMES  
DE TRAVAIL DES ENFANTS**

**16-17 SEPTEMBRE 2013**

**DISCOURS DU DIRECTEUR DE  
CABINET DE LA PREMIERE DAME**

**HÔTEL BELLE CÔTE  
ABIDJAN**

**16 SEPTEMBRE 2013**

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle, Président du Comité Interministériel de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants ;

Madame le Ministre de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, Vice-Président du Comité Interministériel de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants de Missions diplomatiques ;

Monsieur le Sous-préfet de Bingerville, représentant le Préfet d'Abidjan ;

Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations du Système des Nations Unies ; des ONG Internationales et Nationales, intervenant dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Entreprises  
du cacao et du chocolat, Chers Partenaires ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité National  
de Surveillance et du Comité Interministériel ;

Distingués Chefs traditionnels ;

Chères Sœurs des Associations féminines ;

Chers Amis Travailleurs Sociaux, spécialistes de la  
protection sociale et de la prise en charge des groupes  
vulnérables;

Mesdames et Messieurs les journalistes ;

Chers invités ;

Mesdames et Messieurs.

Je voudrais, avant tout propos, vous transmettre les  
chaleureuses salutations de Madame Dominique  
OUATTARA, Première Dame de Côte d'Ivoire et Présidente  
du Comité National de Surveillance des Actions de lutte  
contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants.

Elle aurait bien voulu être présente à cette importante cérémonie mais les contraintes indépendantes de sa volonté ne lui en n'ont pas donné l'occasion.

C'est pourquoi, elle m'a chargé d'adresser ses remerciements au Ministre d'Etat Monsieur Moussa DOSSO, Président du Comité Interministériel, pour sa disponibilité à œuvrer inlassablement en synergie avec le Comité National de Surveillance pour l'élimination des pires formes de travail des enfants en Côte d'Ivoire.

La Première Dame, Madame Dominique OUATTARA, m'a également chargé d'adresser ses remerciements à sa sœur, Madame la Ministre Anne Désiré OULOTTO, Vice-présidente du Comité Interministériel, pour avoir permis la tenue du présent atelier, dont les bénéficiaires sont les Travailleurs Sociaux, professionnels pour la plupart sous sa responsabilité administrative.

Les remerciements de la Première Dame vont aussi à l'endroit de nos partenaires à savoir les Organisations du Système des Nations Unies, les Industriels du cacao et du

chocolat, ainsi que les ONG nationales et internationales engagées dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants.

Merci à tous les invités qui honorent de leur présence cette cérémonie.

Mesdames et Messieurs, le présent atelier de renforcement des capacités s'inscrit dans une dynamique engagée dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action National 2012-2014 de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants.

L'objectif étant de permettre à tous les acteurs de la chaîne d'intervention, de disposer d'outils et de capacités nécessaires à l'optimisation de leurs actions.

Ainsi, le Comité National de Surveillance et le Comité Interministériel, en collaboration avec leurs Partenaires, ont initié depuis 2012, un programme de renforcement des capacités opérationnelles des différents acteurs de la chaîne de remédiation.

Ce fut le cas en septembre 2012 à Yamoussoukro, du séminaire de renforcement des capacités des Préfets. Ce séminaire avait pour objectif, d'informer, de sensibiliser et d'impliquer davantage les Préfets dans la coordination des actions au niveau local en vue d'un maillage territorial cohérent des initiatives de lutte contre les pires formes de travail des enfants.

Ce fut également le cas en juillet 2012, de l'atelier de renforcement des capacités des Responsables de la communication des Ministères techniques membres du Comité Interministériel et de certaines Structures partenaires. L'objectif de cette formation était de permettre à ces professionnels de la communication, de mieux relayer l'information au sein de leurs structures respectives.

En Août dernier, ce fut le tour des éléments des Brigades de la Gendarmerie Nationale et de la Sous-Direction de la Police criminelle chargée de la lutte contre la traite et la délinquance juvénile, de bénéficier d'une session de

renforcement de leurs capacités sur la lutte contre les pires formes de travail des enfants.

Il convient également d'indiquer que plusieurs Organisations partenaires du secteur privé, ont aussi réalisé des formations sur la problématique du travail des enfants à l'endroit d'autres acteurs.

Mesdames et Messieurs, ces ateliers de renforcement des capacités des acteurs, loin d'être de banales activités de cité, constituent des préalables indispensables à la conduite efficace des actions de remédiation.

Car, que vaudrait un outil, aussi performant soit-il, aux mains d'un praticien qui n'en connaît point l'usage ? Ou que vaudrait une stratégie aussi élaborée soit-elle, aux mains d'une personne qui n'en maîtrise point le fonctionnement ?

C'est la raison pour laquelle, le renforcement des capacités des acteurs tient une place de choix dans les activités inscrites dans le Plan d'Action National.

Dans cette dynamique, la formation des Travailleurs Sociaux, professionnels à l'avant-garde du dispositif d'alerte et de réponse et qui constituent le maillon central de la chaîne des acteurs du système de prise en charge des enfants victimes, reste une activité déterminante.

Mesdames et Messieurs, le travail des enfants, surtout dans ses pires formes, est un déni de leurs droits, une négation de leur liberté et de leur dignité en tant qu'être humain.

En effet, des millions d'enfants à travers le monde sont souvent astreints à travailler dans des conditions qui mettent en péril leur santé, leur éducation, leur développement physique, mental et leur survie. La situation de ces enfants ne leur offre aucune perspective d'un avenir meilleur, perpétuant ainsi le cycle de la pauvreté.

Notre responsabilité éthique individuelle et collective devrait nous engager à combattre sans réserve ce fléau, en créant autour de nos enfants un environnement



protecteur capable de leur garantir un plein épanouissement.

Car, la Première Dame, Madame Dominique OUATTARA, reste convaincu que si nous parvenons à mutualiser nos efforts et à renforcer notre collaboration pour faciliter le suivi et la coordination de nos initiatives sectorielles, nous réaliserons de rapides et significatifs progrès dans notre campagne contre les pires formes de travail des enfants dans notre pays.

C'est pourquoi elle voudrait par ma voix vous inviter tous, chers Partenaires, chers Travailleurs Sociaux, à vous engager davantage à ses côtés pour éliminer définitivement ce fléau de notre pays.

Je vous remercie.